



## Commission des Arbitres

### PROCÈS-VERBAL N° 37 du 27 avril 2022

#### (ATTENTION) INDISPONIBILITES

La commission d'arbitrage constate que beaucoup d'Arbitre lors de leur prise d'indisponibilité ne cochent pas la case Arbitre District, ainsi ils restent désignables pour la commission.

#### **Merci de ne pas oublier de cocher les 3 cases : FFF, Ligue et District**

Nous vous rappelons que vous ne devez pas vous mettre indisponible après le lundi, 14 jours avant la rencontre, car cela est considéré comme hors délais. Si au niveau informatique cela fonctionne en ne cochant pas la case District, cela sera tout de même considéré comme hors délai.

Quand vous déposez vos indisponibilités via un ordinateur actuellement vous avez 2 cases en bas *arbitre* et *arbitre* qui correspondent pour le premier à Arbitre en ligue et le deuxième Arbitre en District il faut absolument cocher ces deux cases pour être sûre que votre indisponibilité soit bien prise en compte.

Et quand vous déposez vos indisponibilités via un téléphone portable vous devez cocher la case Arbitre en LIGUE et à Arbitre en District.

Pour éviter de compliquer la tâche des personnes qui désigne les arbitres, merci d'être vigilant.

#### RAPPEL ABSENCE HORS DÉLAI

La Commission de District de l'Arbitrage vous rappelle que lorsque vous êtes absent hors délai lors d'une désignation, vous ne devez pas prévenir votre désignateur mais envoyer un mail à la boîte mail Arbitre : « [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr) »  
ou contacter le Président de la Commission d'Arbitrage : Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43).

#### **Merci de respecter cette procédure**

#### PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 30 Avril & 01 Mai 2022

- Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43).

Merci de contacter, à partir du samedi matin uniquement la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage et non votre désignateur.

#### RÉUNION BILAN DES ARBITRES STAGIAIRES ADULTES ET JEUNES (Séance N°8)

**La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion bilan des arbitres stagiaires adultes et jeunes qui ont été formés au cours de cette saison sportive aura lieu le vendredi 13**

**Mai 2022 de 19h00 à 22h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football à GUILHERAND-GRANGES.**

Prévoir le nécessaire prise de note. Cet avis tient lieu de convocation.

A cette occasion, il est vivement conseillé de ramener son dossier de renouvellement dûment complété.

**La présence à cette réunion bilan (séance N°8 de la formation initiale) est OBLIGATOIRE.**

**A défaut de votre participation, la Commission de District de l'Arbitrage ne validera pas votre licence pour la saison 2022/2023.**

Liste des arbitres convoqués :

<b>ARBITRES ADULTES</b>	<b>JEUNES ARBITRES</b>
DUBOIS Michaël	ESTEBEN Adrien
BENLAKEHAL Cherref Eddine	BARJON Léa
BORNIER Ingrid	BARONNIER Maelys
BOUKABOUS Nadir	BAUDUIN Ylan
BOUKHARI Bilale	BAYLE Emma
DA SILVA Patrice	BOUCHARD Amandine
DELORME Lucie	BOUDRAS Thomas
FAVERJON Marc	BUFFAT-NURY Hayden
GNAHORE Bahi	DE CILLIA Brayen
PERMINGEAT Romaric	DUHAMEL Damien
SOUMAILA Soilihi	DURAND Gohan
	FANGET DUPLOMB Hugo
	FOUREL Olwenn
	GOSSE Eshete
	HERMANTIER Maxence
	IZNARD Nans
	JOHANNARD Loris
	MOREIRA Mathis
	MOUKANBOU Vinsy
	NAJIM Youness
	OBRINGER Elyne
	OU Socheata
	TOUZOUTI Zakaria
	VINCENT Lilian
	VIOUGEAS Tom
	VIVIER Julie

## QUESTIONNAIRE DES CONNAISSANCES THÉORIQUES

Vous trouverez ci-dessous la liste des arbitres adultes qui sont convoqués pour effectuer le questionnaire des connaissances théoriques.

Deux dates ont été fixées, à savoir :

- Lundi 2 mai 2022 à 19h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football
- Vendredi 13 mai 2022 à 19h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football

**Cet avis tient lieu de convocation.**

**Liste des arbitres convoqués :**

**ARBITRES D3**

KHALDI Kamel

**ARBITRES D4**

AMARA Mohsen

AURIC Frédéric

BARBOSA Laurent

BAHRA DI Nadir

GHEBBARI Jérémy

GHEBBARI Jimmy

GONCALVES Yoann

KHIATI Nacer

LEBEAU Quentin

MARTIN GARIN Yann

MESTOURA Idris

PERRI Vincent

SHAMOIAN Ronaldo

**LISTE DES ARBITRES CONVOQUES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE**

NOM	Prénom	Date de naissance	Vendredi 27 Mai	Samedi 28 Mai	Dimanche 29 Mai
AIT BTAL	Najim	31/12/1974	Oui	Oui	Oui
ANDRE	Mylan	20/07/2002	Oui	Oui	Non
BARJON	Léa	25/01/2006	Oui	Non	Oui
BEATTIE	Elliot	14/04/1951	Oui	Oui	Oui
BOUCHARD	Amandine	06/02/2001	Oui	Oui	Non
BOURDEUX	Clément	11/07/1991	Oui	Oui	Oui
CAUVIN	Nicolas	30/04/1985	Oui	Oui	Non
CHEVECHIAN	Maïke	25/02/2006	Oui	Oui	Oui
DURAND	Gohan	05/10/2007	Oui	Oui	Oui
FOURNIER	Thibaut	18/10/2004	Non	Non	Oui
GALOYAN	Arthur	05/08/1985	Oui	Oui	Oui
HARRACHE	Abdelkarim	09/02/1973	Oui	Oui	Oui
MOUKANBOU	Vinsy	27/12/2007	Oui	Oui	Oui
MZOUGH	Mohamed	06/02/1999	Oui	Oui	Oui
NOUTAI	Zinzou	19/03/1956	Non	Oui	Oui
OU	Socheata	17/07/2006	Oui	Non	Oui
ROSSE	Daniel	23/02/1988	Non	Oui	Oui

## RÉUNION D'AVANT MATCH

### RAPPELS TECHNIQUES A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

Depuis le début de saison, l'attention de la Commission de District de l'Arbitrage a été à plusieurs reprises appelée sur la disparité concernant la réunion d'avant match.

Cette directive technique doit être scrupuleusement appliquée quel que soit le niveau de compétition.

Bien que ce sujet ait été largement évoqué lors de toutes les matinées de formation continue, vous trouverez ci-dessous les modalités relatives à la réunion d'avant match :

- Lieu : votre vestiaire et non sur le terrain ou à la buvette.
- Personnes présentes : 2 éducateurs - 2 capitaines - 2 AA bénévoles.
- Anticiper la vérification de la couleur des maillots (gardien de but et joueurs).
- Anticiper les éventuelles réserves d'avant match.
- Consignes : brèves et claires (*sur les CF : ballon arrêté à l'endroit de la faute quel que soit l'endroit sur le terrain*).

Ce n'est ni l'attaque, ni la défense qui demande le mur ! C'est le jeu qui va dicter votre position (jeu rapide ou non).

Au-delà des consignes techniques, l'objectif de la réunion d'avant match est d'instaurer un dialogue UNIFORME chaque week-end pour tous les acteurs du match.

Enfin, nous vous rappelons que les arbitres qui ne respecteront pas les consignes rappelées ci-dessus ou qui refuseront de faire la réunion d'avant match s'exposent à des sanctions (cf règlement intérieur).

## « PORTAIL OFFICIELS » ANNULE ET REMPLACE « MON ESPACE FFF »

La C.D.A. vous informe que depuis le mardi 22 mars 2022 a été mis en place le nouveau portail *Mon compte FFF* en remplacement de *Mon espace FFF*. Contrairement à l'ancienne version, le nouveau portail ne comporte pas de redirection vers le portail des officiels. Il faut en effet aller directement sur « <https://officiels.fff.fr> » sans passer par Mon compte FFF pour consulter vos désignations.

## ÉCHOGRAPHIE - CARDIAQUE

La C.D.A. vous rappelle que chaque arbitre majeur, quel que soit sa catégorie, doit effectuer une fois dans sa vie une **ÉCHOGRAPHIE – CARDIAQUE**. Certains ne sont pas à jour de cet examen et doivent impérativement l'effectuer avant le 31/08/2022 pour le renouvellement de l'été du D.M.A.

**N'ATTENDEZ PAS LA DERNIÈRE MINUTE**, Prenez dès maintenant contact avec votre médecin traitant (pour l'ordonnance) et prenez rapidement rendez-vous avec votre cardiologue ou si vous en avez pas, rendez-vous sur le site «Doctolib».

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Monsieur Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43).

**Sans cet examen, la licence ne pourra être validée et l'arbitre ne pourra aucunement officier la saison 2022/2023.** Aucune dérogation ne sera faite.

## SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Lorsque vous mettez un carton rouge, n'oubliez pas en plus de noter du n° de maillot, de bien vouloir aussi noter le nom et prénom du joueur ainsi que son n° de licence et son club.

Trop d'arbitres oublient ces éléments lors de la rédaction du rapport.

## AVIS AUX CLUBS

Lorsque que vous décidez de reporter (en accord des deux clubs) ou de déclarer forfait pour une rencontre pour laquelle un arbitre est désigné, veuillez informer, outre la commission concernée, la permanence arbitrale du week-end de votre match (voir PV de la Commission des arbitres) ou Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43).

## CLÔTURE DE LA FMI (POUR TOUTES LES CATÉGORIES)

Nous avons constaté que depuis le début de la saison, que trop d'erreurs se produisent lors de la clôture de la FMI, ce qui peut avoir des conséquences très importantes pour les clubs.

Nous vous rappelons qu'il est impératif, lors de la clôture de la FMI, d'avoir dans votre vestiaire, soit les deux capitaines pour les adultes, soit les deux coachs pour les jeunes. Il faut leur demander de bien vérifier l'historique des faits de jeu et leur faire signer et clôturer la FMI.

Le Règlement Intérieur sera appliqué pour tout manquement à ce devoir.

## NOTES DE FRAIS D'ARBITRAGE

Il est rappelé que lorsqu'une rencontre ne se joue pas pour diverses raisons (Arrêté Municipal, terrain impraticable, absence de l'équipe visiteuse, etc....) **vous devez UNIQUEMENT prendre les frais de déplacement et non les frais d'équipement.**

## ABSENCES DE DERNIÈRE MINUTE

Lors de sa dernière séance du Bureau, la C.D.A. a décidé que chaque absence de dernière minute, (que ce soit pour blessure, motif professionnelle ou tout autre raisons), **vous devez impérativement en avvertir la personne de permanence arbitrale du week-end et joindre le plutôt possible un justificatif..... J + 6..... (Certificat médical, attestation professionnelle etc....auprès de la Commission des arbitres).**

Pour tout manquement à ce devoir, la C.D.A. appliquera Le Règlement Intérieur.

## RAPPORTS DISCIPLINAIRES

La C.D.A. vous rappelle d'être vigilant et de faire votre rapport avant le mercredi soir. En cas de carton rouge : pensez à relever tous les éléments pour l'établissement de votre rapport.

Comme annoncé lors des Assemblées Générales, nous vous rappelons que suite de deux jeunes puis un rouge, ou tout autre motif disciplinaire, vous devez faire votre rapport via le Portail des Officiels.

Attention si le portail les officiels ne fonctionne pas et si vous n'avez pas accès à votre rapport en ligne vous devez rédiger votre rapport circonstanciel par mail à la boîte mail discipline.

## AGENDA PRÉVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2021-2022 -

La Commission de District de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCÈS VERBAUX et ARBITRAGE

**Il est rappelé aux arbitres qu'il est obligatoire d'être présent au stage de recyclage.**

**En cas d'absence vous devez envoyer votre excuse par mail à la boîte mail arbitre ainsi qu'en copie à Roland VIALLET. Si cela n'est pas fait une perte de 10 pts sera appliquée sur votre note d'assiduité.**

**Puis vous devrez être présent au rattrapage sinon une nouvelle perte de 10 pts vous sera imputée.**

### MAI 2022

- Vendredi 13 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

**Commission vous rappelle que lors des matchs de coupe U15 et U18, en cas d'égalité au bout des 90 minutes il n'y a pas de prolongation, séance de tirs au but direct.**

## COURRIER DES CLUBS

. **J.S. MONTILIENNE** : Courriel nous informant des changements de terrains pour les rencontres du week-end des 23 & 24/04/2022. lu et noté.

. **U.S. BAS VIVARAIS** : Courriel nous adressant deux arrêtés municipaux pour les rencontres du week-end des 23 & 24/04/2022. lu et noté.

. **U.S. VALLEE JABRON** : Courriel nous adressant deux arrêtés municipaux pour les rencontres du week-end des 23 & 24/04/2022. lu et noté.

## COURRIER DES ARBITRES

. **CHEVAL ALBERT Fanny** : Courriel nous adressant sa prolongation d'arrêt de travail. Lu et noté

. **FRAISSE Matéo** : Courriel nous informant de son indisponibilité du week-end du 31/04 & 01/05/2022. Lu et noté.

. **DUPUIS Marc** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 29/04/2022 (Justificatif Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

. **CAILLET Valentin** : Courriel nous informant de la rencontre non jouée en U16 du 24/04/2022, pour cause du forfait de l'équipe de ROANNE. Lu et noté.

**Le Président**  
**Nicolas BRUNEL**

**Le Secrétaire**  
**Jean Baptiste RIPERT**